

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2026



MOTO-CLUB: UM Dolbe
E-MAIL: umdolbe39@gmail.com
TÉLÉPHONE: 06.80.30.42.12
ORGANISATEUR TECHNIQUE:

N° D'ÉPREUVE FFM: 478
DATE: 28 et 29 Mars 2026
LIEU: Authume

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	BRISEBARD Jérôme	Licence : 005212
Délégué FFM (Président de jury)	COMAS Christophe / LIOGIER André	Licence : 007077/171369
Membre du Jury	JAVOUREZ Vincent	Licence : 038504
Membre du Jury	CHAGROT Jean Pierre	Licence : 006199
Commissaire technique responsable	GALLAND Claude	Licence : 137422
Responsable du chronométrage	NARVOR Sandrine	Licence : 139189

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

	50 CC	POUSSIN 65 CC	PUPILLE 65 CC	BENJAMIN 85 CC	MINIME 85 CC
AGE MINIMUM	6 ANS*	7 ANS*	10 ANS**	9 ANS*	12 ANS**
AGE MAXIMUM	8 ANS*	9 ANS**	11 ANS**	11 ANS**	13 ANS**
CYLINDRÉES	50 CC***	65 CC		85 CC	
ROUE AVANT	10 OU 12 POUCES	LIBRE		LIBRE	
ROUE ARRIÈRE	10 POUCES	12 POUCES		14 OU 16 POUCES	
LICENCES	INTER JEUNE / LUE / NJ				
PLAQUES & NUMÉROS	50	65		85	

* à la date de l'épreuve.
** dans l'année du championnat.

*** 50cc thermique centrifuge ou électrique

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or / d'Argent / de Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement **obligatoire** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale, protections coudes/épaules/genoux à la norme EN1621-1 ;

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... *DR GIBEY Sylvain*

Nombre de secouristes ... *10*

Hôpital le plus proche ... *CH Dole*

Nombre d'ambulance(s) ... *2*

Temps de trajet (en min) ... *10*

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site ... *La Combe aux d'ays*

Adresse ... *39400 AUTHOME*

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : *45*

En manche : *45*

Caractéristiques :

Longueur du circuit *1562m*

Largeur minimum de la piste *6m*

Largeur de la grille *42m*

Longueur de la ligne droite de départ *71m*

Nombre d'OCP* *20*

*Officiels Commissaires de Piste



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: *04.03.2026*

[Signature]
Union Motocycliste
Doloise
Président

VISA DE LA LIGUE

DATE: *05.03.2026*

[Signature]
Ligue Motocycliste
Bourgogne Franche-Comté
Siège Sociale - DOLE
N° SIRET : 834 738 395 00839

VISA DE LA FFM

DATE: *19/03/2026*
NUMÉRO: *26/0294*



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
[Signature]



HORAIRES*

SAISON 2026

SAMEDI

08H00 À 12H15	Contrôles Administratifs
08H00 À 12H15	Contrôles Techniques
10H00	Visite du circuit
12H45	Briefing pilotes

ESSAIS LIBRES

13H00 À 13H15	85cc Benjamin	Groupe A	15 min
13H20 À 13H35	85cc Benjamin	Groupe B	15 min
13H40 À 13H55	65cc Pupil	Groupe A	15 min
14H00 À 14H15	65cc Pupil	Groupe B	15 min
14H20 À 14H30	50cc		10 min
14H35 À 14H50	65cc Poussin	Groupe A	15 min
14H55 À 15H10	65cc Poussin	Groupe B	15 min
15H15 À 15H30	85cc Minime	Groupe A	15 min
15H35 À 15H50	85cc Minime	Groupe B	15 min

ESSAIS CHRONOS

15H55 À 16H10	85cc Benjamin	Groupe A	15 min
16H15 À 16H30	85cc Benjamin	Groupe B	15 min
16H35 À 16H50	65cc Pupil	Groupe A	15 min
16H55 À 17H10	65cc Pupil	Groupe B	15 min
17H15 À 17H25	50cc		10 min
17H30 À 17H45	65cc Poussin	Groupe A	15 min
17H50 À 18H05	65cc Poussin	Groupe B	15 min
18H10 À 18H25	85cc Minime	Groupe A	15 min
18H30 À 18H45	85cc Minime	Groupe B	15 min

DIMANCHE

TEST DE DÉPARTS + WARM UP

07H50 À 08H00	85cc Benjamin – Repêchage	10 min
08H05 À 08H15	65cc Pupil – Repêchage	10 min
08H20 À 08H30	65cc Poussin – Repêchage	10 min
08H35 À 08H45	85cc Minime – Repêchage	10 min
08H50 À 09H00	50cc	10 min
09H05 À 09H15	85cc Benjamin	10 min
09H20 À 09H30	65cc Pupil	10 min
09H35 À 09H45	65cc Poussin	10 min
09H50 À 10H00	85cc Minime	10 min

1^{ÈRE} MANCHE

10H05	Tour de reconnaissance	85 BENJAMIN REPÊCHAGE
10H10 À 10H30	Départ – 10 min + 1 tour	
10H35	Tour de reconnaissance	65 PUPILLE REPÊCHAGE
10H45 À 11H00	Départ – 10 min + 1 tour	
11H05	Tour de reconnaissance	65 POUSSIN REPÊCHAGE
11H15 À 11H30	Départ – 10 min + 1 tour	
11H35	Tour de reconnaissance	85 MINIME REPÊCHAGE
11H45 À 12H00	Départ – 10 min + 1 tour	
12H05	Tour de reconnaissance	50 CC
12H15 À 12H25	Départ – 8 min + 1 tour	

PAUSE

1^{ÈRE} MANCHE

13H20	Tour de reconnaissance	85 BENJAMIN
13H30 À 13H50	Départ – 15 min + 1 tour	
13H55	Tour de reconnaissance	65 PUPILLE
14H05 À 14H25	Départ – 15 min + 1 tour	
14H30	Tour de reconnaissance	65 POUSSIN
14H40 À 14H55	Départ – 12 min + 1 tour	
15H00	Tour de reconnaissance	85 MINIME
15H10 À 15H35	Départ – 20 min + 1 tour	

2^{ÈME} MANCHE

15H40	Tour de reconnaissance	50 CC
15H50 À 16H00	Départ – 8 min + 1 tour	
16H05	Tour de reconnaissance	85 BENJAMIN
16H15 À 16H35	Départ – 15 min + 1 tour	
16H40	Tour de reconnaissance	65 PUPILLE
16H55 À 17H15	Départ – 15 min + 1 tour	
17H20	Tour de reconnaissance	65 POUSSIN
17H30 À 17H45	Départ – 12 min + 1 tour	
17H50	Tour de reconnaissance	85 MINIME
18H00 À 18H25	Départ – 20 min + 1 tour	
18H50	Remise des prix	

* Horaires sous réserve de modification apportée par le jury de l'épreuve

Circuit de MOTOCROSS AUTHUME

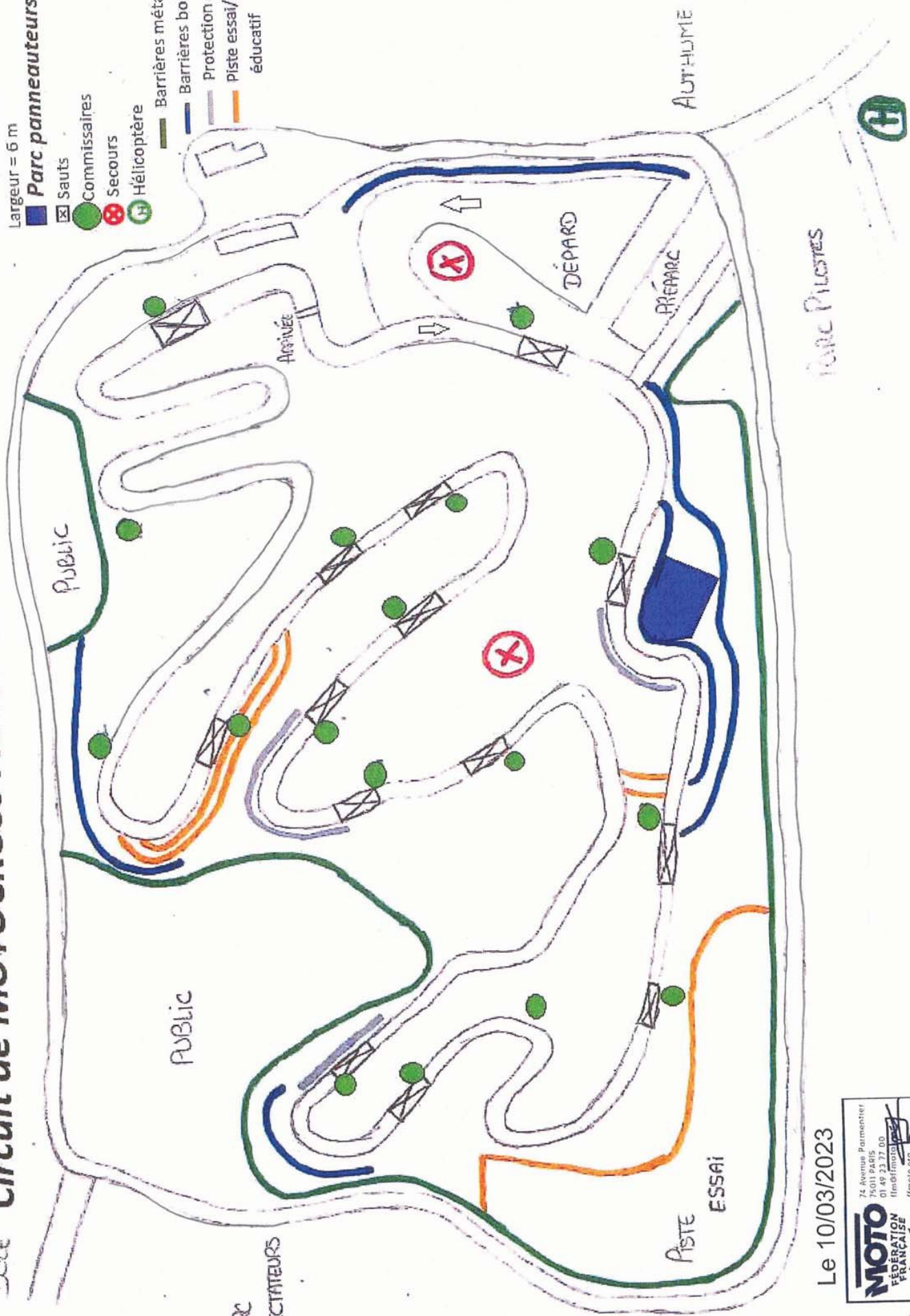
Légende :

Distance = 1559 m

Largeur = 6 m

Parc panneauteurs

-  Sauts
-  Commissaires
-  Secours
-  Hélicoptère
-  Barrières métalliques
-  Barrières bois
-  Protection grillage
-  piste essai/passage éducatif



Le 10/03/2023